

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00001
Numéro SIREN : 309 022 192
Nom ou dénomination : A.B.M.

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2023 sous le numéro de dépôt 5526

A.B.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 108 000 euros
Siège social : 3 rue du Breillou
ZI Sud Est
35135 CHANTEPIE
309 022 192 RCS RENNES
(la « Société »)

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 10 MARS 2023

La soussignée :

La société ABM DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 275 120 euros, ayant son siège social 14 Rue Henri Becquerel, 29850 GOUESNOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 309 022 192 RCS BREST, représentée par son co-gérant, Monsieur Éric RUELLAN,

Ayant la qualité d'associé unique de la société A.B.M.,

Après avoir exposé :

- Que l'article 28 de la Société prévoit que les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,
- Qu'il est envisagé de constater la reconstitution des capitaux propres.

A pris la décision suivante :

DECISION UNIQUE

L'associé unique constate qu'à la suite du bénéfice réalisé de l'exercice clos le 31 mai 2022, et de son affectation au poste « autres réserves » par décision de l'associé unique du 15 novembre 2022 les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de plus de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 225-248 et R. 123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés en vue de radier la mention relative à la perte de la moitié du capital social.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Pour la société ABM DEVELOPPEMENT
Monsieur Éric RUELLAN

